

CONSEIL DE QUARTIER : LE BOURG

Vendredi 15 octobre 2021 à 20h – C loisirs J Jaurès

Président du conseil de quartier : Monsieur le Maire

Vice-présidente : Madame Françoise GUILLARD

Nombre de riverains présents : 24

Monsieur le Maire remercie les participants à cette 3ème réunion de Conseil de Quartier relative au Bourg

VOIRIE/ SÉCURITÉ :

- ✓ City Stade : Les voitures ne sont pas autorisées à se garer à proximité, pourtant plusieurs riverains ont constaté qu'elles sont nombreuses à prendre le chemin qui longent l'école Elsa Triolet, bien souvent à vive allure. L'une d'entre elle a même failli heurter 3 personnes aujourd'hui au moment de la sortie des écoles.

Une borne escamotable va être posée.

- ✓ Le stationnement dans le Bourg devient problématique. Il y a bien souvent 2 voitures par foyer. Beaucoup d'ittevillois laissent leurs voitures à l'extérieur, les rues sont étroites, certains se garent même sur les trottoirs (quand ils existent).

Pourquoi ne pas utiliser le terrain derrière Jean Jaurès ? Attendons la refonte du PLU.

- ✓ La vitesse est limitée à 30km/h dans la majorité des rues du bourg. Chemin du Lanscanet, le panneau de limitation a disparu, il est urgent d'en remettre un.
- ✓ Chemin du Lanscanet : La commune envisage l'acquisition d'un terrain pour faire un parking de retournement pour les bus scolaires.
- ✓ Rue Paul Saintenac, pour être plus efficace, le dos d'âne est à rapprocher de l'école J Jaurès.
- ✓ La double dénomination de la rue Paul Saintenac /J Jaurès pose souci aux riverains. Nous allons nous renseigner pour que cette double dénomination soit renseignée
- ✓ Rue St Germain : des voitures se garent sur le trottoir au niveau du 11, bloquant les bus qui ne peuvent passer, les chauffeurs sonnent chez les riverains à des heures improbables. Nous allons demander aux services techniques d'apposer de la peinture jaune pour interdire le stationnement.
- ✓ Rue St Germain /Rue du Marais : le STOP est à rematérialisé au sol
- ✓ Croisement rues Croix Boissée/du Billoy/ St Gombert, la pose de panneaux « Attention aux enfants » est réclamée.
- ✓ 18 Rue du Billoy : La commune est locataire de la propriété. Les végétaux « empiètent » sur les propriétés voisines. Le Maire va demander aux services techniques d'intervenir pour que la taille soit effectuée.
- ✓ Il est suggéré la pose d'un banc rue Croix Boissée entre la Place de l'Eglise et la résidence Crois Boissée.
- ✓ La déviation CD31 est toujours bloquée à cause de la découverte d'espèces protégées mais le rond-point au niveau d'Aubin va se faire en fin d'année.

URBANISME / ENVIRONNEMENT :

- ✓ PLU : La révision du PLU devrait durer environ 2 à 3 ans. Elle se découpe en plusieurs phases. Lors de la phase du PADD, Plan

d'Aménagement et de Développement Durable, des réunions par quartiers seront réalisées.

- ✓ Voie douce : Il est vrai que la municipalité n'a pas encore beaucoup travaillé sur ce point mais que cela fera partie des préoccupations liées au PLU.
- ✓ City-Stade : les travaux sont terminés, il est ouvert aux jeunes.
- ✓ Gendarmerie : Essonne habitat, le bailleur, étudie les propositions d'aménagement que nous avons proposées, les projets initiaux ne correspondant pas à notre architecture rurale.
- ✓ Bédouins : Plusieurs pistes de réflexions : Installation d'un tiers lieu (espaces de Coworking), Ecole populaire de Mécanique, Pépinières d'entreprises.
- ✓ 18 Rue du Billoy : Diverses pistes de réflexion sont étudiées, résidence intergénérationnelle, Foyer logement,
- ✓ Collecte des déchets : La CCVE a annoncé remplacer les sacs pour les déchets verts par des containers (en location part fixe). La municipalité a décidé de sortir de ce schéma et recherche une solution pour les ittevillois qui ne pourraient se rendre dans les déchetteries. L'accès à la déchèterie reste de 40 passages par an. A partir du 1er janvier 2022, la collecte des containers des ordures ménagères (verts) se fera tous les 15 jours, 7 levées exceptionnelles supplémentaires seront assurées l'été et pendant les fêtes de Noël.
- ✓ Concession Vermilion : la commune a donné un avis consultatif défavorable à la prolongation de la concession.
- ✓ Il est rappelé que l'entretien des trottoirs est à la charge des riverains et la chaussée à la mairie.

DIVERS :

- ✓ La réserve citoyenne est en cours de finalisation, des professionnels ont été contactés, des concitoyens se sont fait connaître auprès de la mairie pour en faire partie. Les locaux pour accueillir cette réserve sont prêts et les responsables sont Mme Nadège Delplanque,

conseillère municipale et correspondante défense et Mr Yohann Faugère.

- ✓ La Poste : Une infiltration au niveau de la toiture, a été réparée par la commune. Suite à l'apparition de champignons sur les murs des locaux, le CHSCT local La Poste a émis un avis défavorable quant à la reprise du travail par les employés ; des travaux vont être effectués et La Poste pourra ouvrir dans de bonnes conditions.
- ✓ Certains riverains montent des murs pour clôturer leur jardin trop haut, attention à la réglementation, des contrôles seront effectués par le service urbanisme.
- ✓ Eglise : Les aiguilles de l'horloge ne fonctionnent plus.
- ✓ PNR du Gatinais : La commune a signé une convention avec le PNR. Nous pourrions nous appuyer sur leur expertise dans certains domaines.

Remerciements à tous les participants pour leur implication.

**Le prochain conseil de quartier aura lieu
début février/mars 2022**